



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – AVRIL 2023



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - tél. 022 721 02 50 - fax : 022 721 02 51
e-mail : info@perly-certoux.ch - site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – mardi 9h-12h00 - jeudi et vendredi 8h30-12h00
en dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : Ch. des Vuattes 1 - 1228 Plan-Les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
téléphone : 022 884 64 50
(accueil ouvert les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h et les mercredis de 9h à 12h)

Police cantonale : poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge 13
téléphone : 022 427 66 00
en cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal Caritas: tél. 022 721 02 66 / **Pro Senectute (AVS/AI uniquement)**: Tél. 022 807 05 65

DÉCISIONS/DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 16 février 2023, le Conseil municipal a

- ✓ **Décidé**, par 13 voix « pour » soit à l'unanimité des membres présents, d'adopter les vice-présidences de chaque commission comme proposées ci-dessus :

Finances	René Gisiger
Aménagement, Urbanisme, Plan Directeur et Mobilité	Patrick Rellstab
Affaires sociales	Alan Torselletti
Routes et écoulement des eaux	Marc Decurtins
Bâtiments	Christian Cheyroux
Environnement	Christian Cheyroux
Enfance et jeunesse	Alan Torselletti
Sports	Bénédicte de Raemy
Culture et loisirs	Michel Mouton
Sécurité	Odette Habiyakare
- ✓ **Voté**, par 13 voix « pour », les conclusions du rapport de la commission des affaires sociales attribuant une subvention d'urgence de CHF 2500.- à la Chaîne du Bonheur dans le cadre de sa collecte en faveur des victimes du séisme en Turquie et en Syrie.
- ✓ **Décidé**, par 1 voix « pour » et 12 voix « contre », de refuser le renvoi du projet de Workout et d'aménagements sportifs en remplacement de la patinoire à une commission.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI

Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune
(www.perly-certoux.ch > Politique > Conseil municipal > Séances)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 avril (présentation des comptes 2022).

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques. Des échanges informels avec l'exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

L'ordre du jour est affiché dans les vitrines officielles et publié sur le site internet de la commune.

ACTUALITES COMMUNALES

PERMANENCE IMPOTS 2023

La Permanence Impôts 2023 (remplissages de déclarations d'impôts simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon, de Perly et de la Champagne, est à disposition jusqu'au 28 avril 2023.

Les inscriptions se font comme d'habitude auprès du Centre d'action sociale de Bernex (CAS /Hospice général), 313 rue de Bernex - 1233 Bernex, téléphone : 022 420 39 30.

Les deux formulaires « Inscription » et « Marche à suivre » sont disponibles sur le site www.perly-certoux.ch > Actualités (en bas de page).

Les conditions pour profiter de cette aide sont :

- ne pas posséder de bien immobilier
- ne pas posséder de fortune supérieure à CHF 80'000.-
- avoir des revenus modestes selon une grille publiée sur le site internet.

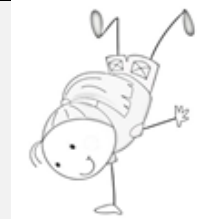
A noter qu'il ne sera pas possible de procéder aux remplissages des déclarations des personnes dont les ressources dépassent les barèmes admis. Ceux-ci sont indiqués sur le formulaire « Marche à suivre » en montants bruts.

Une participation financière de CHF 35.- par déclaration simple, payable auprès de la réception de la Mairie de Bernex, est demandée.

PARACOLAIRE : INSCRIPTIONS AU GIAP 2023-2024

Les inscriptions aux activités parascolaires pour l'année scolaire 2023-2024 au GIAP sont possibles jusqu'au 9 mai 2023. Les informations y afférentes sont disponibles sur le site internet du GIAP (www.giap.ch) dès le début du mois de mars.

Jusqu'au 9 mai 2023, **les inscriptions pour la prochaine année scolaire devront être effectuées en ligne via le portail internet my.giap.ch au moyen d'un compte e-démarches de l'Etat de Genève** (que l'on peut créer à la réception de la Mairie).



Les parents sans possibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour valable, personnes non contribuables à Genève, notamment) sont priées d'appeler la centrale des inscriptions au numéro de téléphone 022 304 57 70 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 13h30 à 16h30. (La centrale est fermée pendant les vacances scolaires.)

Avant toute inscription, les parents sont invités à prendre connaissance des conditions générales du GIAP sur son site internet.

En cours d'année scolaire, hors période officielle d'inscription, les inscriptions doivent être effectuées sur le portail internet my.giap.ch. Elles sont soumises à un délai de carence. L'inscription est enregistrée mais la prise en charge de l'enfant est différée, selon le tableau annuel des délais de carence, afin de pouvoir adapter les ressources humaines du GIAP et les infrastructures communales aux besoins d'encadrement des enfants.

Aucune inscription n'a lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.

JOBS D'ETE : A VOS CANDIDATURES !

La commune propose des jobs d'été dans deux de ses services : la conciergerie, pendant le mois de juillet 2023, et le Service Environnement et des Espaces verts, de mi-juin à mi-septembre 2023.

Conditions d'engagement et formulaire d'inscription sur www.perly-certoux.ch ou envoyer sa lettre de motivation et son CV à : Mairie de Perly-Certoux, route de Certoux 51, 1258 Perly-Certoux, mention « Jobs d'été ».

APPEL AUX JEUNES : ET SI VOUS FAISIEZ UN DISCOURS DU 1^{ER} AOUT ?

Pour fêter les 175 ans de la Constitution suisse moderne (1848), plusieurs associations fédérales de jeunesse sollicitent les communes, pour leur demander d'intégrer les jeunes dans la Commémoration du 1^{er} Août.

Répondant à cette sollicitation, le Conseil administratif sollicite les jeunes de Perly-Certoux, âgé de 12 ans à 25 ans, afin de leur offrir l'opportunité de prononcer un discours du 1^{er} Août en 2023. Il y aurait donc deux discours, celui du Président du Conseil municipal et celui d'un jeune (ou de plusieurs jeunes, qui peuvent le rédiger et le dire ensemble) de la commune.

Intéressé-e(s) ? Annoncez-vous par e-mail à info@perly-certoux.ch, mention « Discours du 1^{er} Août ».

PROMOTIONS CITOYENNES 2023



Chaque année, les Autorités communales ont le plaisir de rencontrer les futurs citoyens de la commune.

Accueillis par Mme le Maire Prisca Wasem et les conseillers administratifs Fernand Savigny et Steve Delaude, ainsi que par le Président du Conseil municipal Michel Mouton et la Présidente de la Commission Enfance & Jeunesse Fabienne Trono, Chloé Rizza, Alessia Agnello, Camille Gaudin et Landelin Favre (de g à dte) ont pu échanger sur leur vision de la commune, et prendre connaissance des coulisses de sa gestion par des citoyens qui s'engagent en politique.

On leur souhaite une bonne entrée dans la vie citoyenne de Perly-Certoux !
(Voir aussi www.perly-certoux.ch)

SUBVENTIONS VELO ET BORNE D'ELECTROMOBILITE

Vous souhaitez passer à une mobilité douce ? L'Etat de Genève vous aide en vous offrant des subventions pour

- L'achat d'un vélo-cargo : subvention jusqu'à max. CHF 500.-
- Suivre une formation pour rouler à vélo en toute sécurité : subvention jusqu'à max. CHF 80.-
- Tester un vélo électrique : subvention pour la location d'un vélo électrique jusqu'à max. CHF 250.-

Pour bénéficier des subventions, il faut conserver votre preuve d'achat ou de location. Les habitants de Perly-Certoux doivent s'adresser directement à l'Office cantonal des Transports, Chemin des Olliquettes 4, 1213 Petit-Lancy, tél. 022 546 87 00.

Informations complémentaires sur les conditions sur <https://www.ge.ch/subventions-velo>.

Pour la recharge de véhicules électriques, l'Etat de Genève attribue des subventions pour l'installation d'une borne d'électromobilité sur une place de parking individuelle (jusqu'à CHF 1000.-) ou dans le cadre d'un projet planifié dans un parking collectif (jusqu'à CHF 2000.-).

Informations et conditions : <https://www.ge.ch/subventions-borne-electromobilite>

CHIENS ET CHAMPS CULTIVES

Le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires rappelle que les chiens ne sont pas admis dans les champs cultivés et espaces de nature protégée.

Lors de vos promenades avec votre compagnon à quatre pattes, vous devez veiller à ce qu'il ne pénètre pas dans tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme (Loi sur la police rurale, LPRur, art. 2, 5 et 14, M 2 25 et art. 5 du règlement d'application RPRur).

Les contrevenants sont passibles d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à CHF 60'000.- !

Lors de la période de semi-confinement, les incivilités ont été constatées en recrudescence, d'où ce rappel.

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

(Loi sur les routes L1-10)

ENVIRONNEMENT 2023

LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



levées des déchets encombrants

(électroménager exclu)

samedi 20 mai

**merci de déposer vos déchets
la veille à l'endroit prévu.**

Levées exceptionnelles sur appel:
tél. 022 777 17 74



levée des déchets verts de jardin

chaque lundi



levées de verre

mardi 25 avril



levées de papier et carton

mardi 11 et 25 avril

*Attention ! Le papier souillé (p. ex. carton à pizza)
doit être jeté dans les ordures ménagères*



levée des déchets de cuisine

chaque jeudi

**lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour
férié, elle est reportée au lendemain.**

Le dépliant des levées 2023 contient le plan des écopoints à votre disposition sur la commune.

TRI DES DÉCHETS : LES DÉCHETS DE JARDIN

Que trier ?

Déchets de jardin : résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot), mauvaises herbes.

Attention : **les plantes envahissantes (telles que par exemple le buddleia, la renouée, la grande-berce ou l'ambroisie) ne doivent jamais être compostées mais éliminées avec les ordures incinérables.**



Les personnes qui ont un jardin peuvent simplement suivre le **guide** "Composter dans son jardin" qui vous donne quelques règles pratiques afin de réussir votre compost ! Quelques exemplaires sont à votre disposition à la mairie.

Collecte : Lors de la levée des déchets de jardin organisée par la commune. En dehors de cette levée, il est aussi possible de les déposer dans un Espace de récupération cantonal.

Seuls les particuliers qui amènent leurs déchets par leurs propres moyens aux ESREC ou avec un véhicule de location peuvent y accéder gratuitement.

Adresse et horaires des Espaces de récupération - ESREC

Lundi : fermé - Mardi au vendredi : de 15h à 19h - Samedi, dimanche et jours fériés : de 10h à 17h

Site de Châtillon, Bernex

Chemin des communaux 40
1233 Bernex

La Praille, Carouge

Avenue de la Praille 47a
1227 Carouge

Les Chânets, Bellevue

Chemin des Chânets
1293 Bellevue

RECUPÉRATION DES TÉLÉPHONES PORTABLES USAGÉS

La commune met à votre disposition une « Hulobox », à son Secrétariat, pour le dépôt de vos anciens téléphones portables.

L'action est initiée par l'association NOOPS, qui lutte contre l'obsolescence programmée. En partenariat avec Réalise, les appareils sont diagnostiqués et reconditionnés. Les données restantes sont effacées selon les procédures strictes établies par Réalise.

Les plus récents appareils sont remis en vente sur la plateforme en ligne Recommerce.swiss. Les autres appareils sont désossés pour en récupérer les matériaux et composants à l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates, en collaboration avec le Centre social protestant.

